

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Numéro de FTSS : 1006500
Identité: Absorbant de sol - CN
Émis: 10 juillet 2014
Nom chimique : Attapulgite - Matière mélangée

2. COMPOSITION

Composant	No CAS	Quantité
Terre à foulon	8031-18-3	10-90%
Ingrédient de propriété industrielle	Propriétaire	10-90%
Quartz (respirable <1%)	14808-60-7	<10% en gros

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

SURVOL D'URGENCE

Ce produit est un minéral incombustible, chimiquement inerte. Cet échantillon minéral contient de la silice cristalline d'origine naturelle sous forme de quartz. Une surexposition prolongée à la silice cristalline respirable peut provoquer une maladie pulmonaire (silicose). Dans la monographie 68 de IARC, il a été conclut que la silice cristalline inhalée sous forme de quartz provenant de sources professionnelles est cancérigène aux humains (Groupe 1); cependant, la cancérigénicité n'a pas été détectée dans toutes les circonstances industrielles étudiées. La compagnie n'est au courant d'aucunes données scientifiques ou médicales disponibles indiquant que l'exposition à la poussière de ce produit sous des conditions d'utilisation normale provoquera la silicose ou le cancer. Des effets indésirables ne sont pas prévus à la suite d'un usage normal de ce produit.

DANGERS SUR LA SANTÉ

INGESTION: Pas d'effets indésirables prévus avec la matière non usée.
INHALATION: L'inhalation de concentrations excessives de poussière peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
YEUX: Le contact peut causer une irritation mécanique et des lésions possibles.
PEAU: Aucun effet négatif prévu.
SENSIBILISATION: Aucun effet négatif prévu.

CHRONIQUE/CANCÉROGÉNITÉ:

L'inhalation de concentrations excessives de n'importe quelle poussière, y compris de cette matière, peut aboutir à une lésion aux poumons. Ce produit contient de la silice cristalline. L'inhalation excessive de la silice cristalline respirable peut provoquer la silicose, une maladie pulmonaire progressive, invalidante et mortelle. Les symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, le sifflement et une fonction pulmonaire réduite. L'Agence

Fiche technique santé-sécurité

Absorbant de sol - CN (#1006500)

(312) 321-1515 Information (800) 424-9300 Urgence

Internationale de la Recherche sur le Cancer (IARC), a conclut dans la monographie 68 que la silice cristalline inhalée sous forme de quartz ou de cristobalite, provenant de sources professionnelles est cancérigène aux humains (Groupe 1). Cependant, en faisant l'évaluation globale, le Groupe de Travail a remarqué que la cancérigénicité n'était pas détectée dans toutes les circonstances industrielles étudiées. La cancérigénicité peut dépendre des caractéristiques inhérentes de la silice cristalline ou de facteurs externes qui affectent son activité biologique ou la distribution de ses polymorphes. Le Programme National de toxicologie (NTP) classe la silice cristalline comme un cancérigène connu. La compagnie n'est au courant d'aucunes données scientifiques ou médicales disponibles indiquant que l'exposition à la poussière de ce produit sous des conditions d'utilisation normale provoquera la silicose ou le cancer. Des effets indésirables ne sont pas prévus à la suite d'un usage normal de ce produit.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION :

Aucun présentement connu.

4. PREMIERS SOINS

- YEUX:** Laver les yeux immédiatement avec de l'eau courante froide, tout en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation se poursuit ou s'il y a des matières étrangères dans l'œil, consultez immédiatement un médecin.
- PEAU:** Aucun nécessaire pour un usage normal.
- INGESTION:** Si le produit usé est ingéré, obtenir une attention médicale du fait de la possibilité d'une contamination chimique. Si une grande quantité de produit non usé a été avalée, obtenir une attention médicale immédiate.
- INHALATION:** Emmener à l'air frais.

5. MESURES POUR COMBATTRE LES INCENDIES

- POINT D'ÉCLAIR :** Ce produit n'est pas combustible.
- LIMITES D'INFLAMMABILITÉ :** Sans objet
- MOYEN D'EXTINCTION :** Utiliser un moyen d'extinction approprié pour les feux environnants.
- DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION PEU COMMUNS:** Aucun
- INSTRUCTIONS SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :** Aucun requis.
- PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX:** Aucuns produits de combustion dangereux ne sont engendrés. Les températures extrêmement élevées peuvent engendrer du dioxyde de soufre.

6. MESURES POUR LES REJETS ACCIDENTELS :

Balayer et ramasser pour sa réutilisation ou sa disposition.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION: Évitez de respirer la poussière. Si les vêtements deviennent poussiéreux, laver avant de les remettre.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit sec.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

CONSEILS SUR L'EXPOSITION:

Composant	Limite d'exposition	
Terre à foulon	LEA -	15 mg/m ³ MPT (poussière totale)
	LEA -	5 mg/m ³ MPT (fraction respirable)
Ingrédient de propriété industrielle	LEA -	15 mg/m ³ MPT (poussière totale)
		5 mg/m ³ MPT (fraction respirable)
Quartz (respirable <1%)	LEA -	10 mg/m ³ /%SiO ₂ +2 MPT
	VLE -	0.025 mg/m ³ MPT
LEA	- Limite d'exposition permise d'OSHA.	
VLE	- Valeur limite seuil de la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH).	
TWA	- Moyenne pondérée dans le temps pour une période de 8 heures.	
LECT	- Valeur Limite d'exposition à court terme.	

CONTRÔLE D'INGÉNIÉRIE: Pour usage normal une ventilation générale devrait être adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Non requis lors d'utilisation normale. Pour les opérations où la concentration de poussière est excessive un appareil respiratoire à particules peut être utilisé.

PROTECTION DE LA PEAU : Aucun requis lors d'un usage normal.

PROTECTION DES YEUX : Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection.

AUTRE: Aucun requis lors d'un usage normal.

9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Granules blancs à fauves, aucune odeur.

ÉTAT PHYSIQUE : Solide

POINT D'ÉBULLITION : 163 deg. C (perte d'eau).

TENSION DE VAPEUR : Sans objet.

DENSITÉ DE VAPEUR: Sans objet.

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Légère

DENSITÉ: 2.3-2.37

pH : Sans objet.

POINT DE FUSION : 128 deg. C (perte d'eau)

COEFFICIENT OCTANOL/EAU : Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ :	Stable
INCOMPATIBILITÉ :	Un contact physique entre cette matière et la térébenthine, l'acide fluorhydrique, l'huile végétale, ou autres composés organiques insaturés (tels que l'huile de poisson) peut engendrer de la chaleur et/ou un incendie. Ne pas utiliser cette matière avec ces composés.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	La chaleur extrême peut engendrer du dioxyde de soufre.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE :	Ne se produira pas.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Pas de données disponibles.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Pas de données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Éliminez conformément aux règlements environnementaux locaux, d'état/provinciaux et fédéraux. La matière non usée est adéquate pour sa disposition dans un centre d'enfouissement sanitaire. La matière utilisée peut être assujettie à une réglementation selon la nature de la matière absorbée. Consulter les autorités réglementaires appropriées pour les matières contenant des déchets dangereux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ :	Pas réglementé.
NUMÉRO UN :	Sans objet.
CLASSE DE DANGER/GROUPE D'EMBALLAGE:	Sans objet.
ÉTIQUETTES REQUISES:	Aucun

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

CERCLA/SUPERFUND:	Aucun
CATEGORIE DE DANGER DE SARA (311/312):	Santé chronique

Fiche technique santé-sécurité

Absorbant de sol - CN (#1006500)

(312) 321-1515 Information (800) 424-9300 Urgence

SARA 313 :	Aucun
TSCA (Législation américaine sur les substances toxiques) :	Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA de EPA ou sont exemptés des exigences déclarables.
EINECS:	Tous les composants de ce produit apparaissent sur l'inventaire EINECS ou sont exempts des exigences de notification.
PHRASES DE LA CEE ET DE RET S:	Xn Nocif R48/20 Dangereux : Danger de dommage grave à la santé par exposition prolongée par inhalation. S22 Ne pas respirer les poussières. S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
JAPAN MITI:	Tous les composés de ce produit sont des substances chimiques existantes comme définit dans la Loi sur le Contrôle des Substances Chimiques.
AICS:	Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire AICS ou sont exemptés des exigences de déclaration.
DSL CANADIEN:	Tous les composés de ce produit sont répertoriés dans la Liste des substances chimiques domestiques canadiennes ou sont exemptés des exigences de déclaration.
PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:	Ce produit contient de la silice cristalline respirable, qui est connu par l'État de la Californie de causer le cancer.

16. AUTRE INFORMATION

CLASSEMENT NFPA:	Santé = 1	Incendie = 0	Réactivité = 0
CLASSIFICATION SELON SIMD :	Santé = 1*	Incendie = 0	Réactivité = 0

L'information dans cette fiche de données est considérée exacte. Cependant, chaque acheteur devrait faire son propre test pour déterminer l'applicabilité du produit pour son usage. OIL-DRI CORPORATION OF AMERICA NE DONNE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT et n'assume aucune responsabilité pour aucun risque ou dommage qui dériverait de l'usage de cette information ou de ce produit. Les énoncés de ce produit ne devraient pas être interprétés comme des recommandations d'utiliser le produit qui pourraient contrevenir à n'importe quel brevet.

APPENDICE. PRODUITS ASSOCIÉS

Cette FTSS s'applique aux produits suivants. Les produits sont répertoriés par ordre alphabétique (format horizontal puis vertical).

O-D Sams Premium Poly - FP
Oil-Dri Industrial - FP

Oil-Dri Absorbent - FP
Oil-Dri Automotive Premium - FP



Fiche technique santé-sécurité

Absorbant de sol - CN (#1006500)

((312) 321-1515 Information (800) 424-9300 Urgence